

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains
 Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains
Numéro du produit	MBAC1LODEX
UFI	UFI: 5FA3-20GS-N00R-X341

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit Biocide TP 01 destiné à l'hygiène humaine
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	HEDIS 140 Rue victor Hugo, 92300 Levallois Perret 01.42.70.54.55 01.42.70.54.47
Fabricant	SC Johnson Professional Limited Denby Hall Way, Denby, DE5 8JZ, United Kingdom +44 (0) 1773 855 100

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59
--------------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	EUH208 Contient du FORMALDÉHYDE. Peut produire une réaction allergique.
Mentions de mise en garde	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P401 Stocker conformément aux réglementations locales. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	Il n'est pas obligatoire de porter des lunettes de protection dans des conditions normales d'utilisation, sauf en cas de risque de projection de ce produit dans les yeux. BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
Étiquetage des détergents	< 5% désinfectants, < 5% agents de surface non ioniques, Contient DMDM HYDANTOIN

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

GLYCERIN		1-10%
Numéro CAS: 56-81-5	Numéro CE: 200-289-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471987-18-XXXX

Classification

Non Classé

3-C12-14-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMIDO-N,N-DIMETHYLPROPAN-1-AMINO OXIDE

1-10%

Numéro CAS: —

Numéro CE: 939-581-9

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119978229-22-XXXX

Facteur M (aigu) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Dam. 1 - H318
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 3 - H412

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

1-10%

Numéro CAS: 7173-51-5

Numéro CE: 230-525-2

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119945987-15-XXXX

Facteur M (aigu) = 10

Classification

Acute Tox. 4 - H302
Skin Corr. 1B - H314
Eye Dam. 1 - H318
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

INCI

Aqua, PEG-35 Caster Oil, Glycerin, Didecylidimonium Chloride, Cocamidopropylamine Oxide, Decyl Glucoside, PEG-10-Olive Glycerides, DMDM Hydantoin, Polyquaternium-7, Sodium Iminosuccinate, Citric Acid, CI 19140

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Rincer à l'eau.

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu.

Contact cutané Aucun.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

GLYCERIN

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³ aérosols

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants Aucun.

PEG 35 CASTOR OIL (CAS: 61791-12-6)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.045180921 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.05150625 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.011141304 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.0128125 mg/kg p.c. /jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.025625 mg/kg
PNEC	- eau douce; 0.45 mg/l - eau de mer; 0.045 mg/l - rejet intermittent; 0.45 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 0.28 mg/l

GLYCERIN (CAS: 56-81-5)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m ³ Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m ³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 229 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.885 mg/l eau de mer; 0.088 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg Sol; 0.141 mg/kg

3-C12-14-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMIDO-N,N-DIMETHYLPROPAN-1-AMINO OXIDE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.52 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 % Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.87 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 % Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
-------------	--

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

PNEC	- eau douce; 30.3 µg/L
	- eau de mer; 3.04 µg/L
	- rejet intermittent; 3.4 µg/L
	- Station d'épuration des eaux usées; 9.7 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.214 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.021 mg/kg
	- Sol; 0.025 µg/kg

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM (CAS: 7173-51-5)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 18.2 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.6 mg/kg p.c. /jour

PNEC	- eau douce; 2 µg/L
	- eau de mer; 0.2 µg/L
	- rejet intermittent; 0.29 µg/L
	- Station d'épuration des eaux usées; 0.595 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 2.82 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.28 mg/kg
	- Sol; 1.4 mg/kg

ALKYL POLGLYCOSIDE C8-10 (CAS: 68515-73-1)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg p.c. /jour

PNEC	- eau douce; 0.176 mg/l
	- eau de mer; 0.0176 mg/l
	- rejet intermittent; 0.27 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 560 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 1.516 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.152
	- Sol; 0.654 mg/kg

1,3-(DIHYDROXYMETHYL)-5,5-DIMETHYL HYDANTOIN (CAS: 6440-58-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 70.6 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.4 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg p.c. /jour

PNEC	- eau douce; 0.51 mg/l
	- eau de mer; 0.051 mg/l
	- rejet intermittent; 0.11 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	- ;

CITRIC ACID (CAS: 5949-29-1)

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - eau douce; 0.44 mg/l - eau de mer; 0.044 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l - Sédiments (eau douce); 34.66 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 3.46 mg/kg - Sol; 33.1 mg/kg
-------------	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Non pertinent.
Protection des yeux/du visage	Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection.
Protection des mains	Non pertinent.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide jaunâtre, limpide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	pH (solution concentrée): 6.5-7.5
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	Scientifiquement injustifié.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Scientifiquement injustifié.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	Indéterminé.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Scientifiquement injustifié.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	Scientifiquement injustifié.

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations None.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 15 384,62

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg) 176 470,59

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm) 411 764,71

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 1 764,71

ETA inhalation 294,12

(poussières/brouillards mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Non irritant. OECD 439 EPISKIN

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant. OECD 438
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vivo	Ne contient pas de substance mutagène avérée.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Ne contient pas de substance avérée cancérogène.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - développement	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Non applicable.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Non applicable.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.
Inhalation	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Indications de transport routier Non classé

Indications de transport ferroviaire Non classé

Indications de transport maritime Non classé

Indications de transport aérien Non classé

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Odex Mousse lavante bactéricide pour les mains

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
Références littéraires clés et sources de données	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
Commentaires sur la révision	C'est la première version. NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	16/01/2022
Révision	2
Remplace la date	16/01/2022
Numéro de FDS	22015
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du FORMALDÉHYDE. Peut produire une réaction allergique.
Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.